

La nécessité d'un plan général pour la jeunesse



Face à la crise sanitaire, économique et sociale qui dure depuis un an et qui met en grande difficulté les étudiants, les jeunes actifs, ceux en recherche d'emploi, de stage ou encore de contrat d'apprentissage, le gouvernement ajoute épisodiquement de nouvelles mesures au plan présenté en juillet dernier, intitulé « 1 jeune, 1 solution ».

Destiné aux 16-25 ans, il affiche ses « *priorités* », « *faciliter l'entrée dans la vie professionnelle, orienter et former* », et « *accompagner* » ceux « *éloignés de l'emploi en construisant des parcours d'insertion sur mesure* ». L'ensemble, intégré au plan de relance, peut apparaître massif et engageant des moyens budgétaires conséquents... Pas si simple. Beaucoup de jeunes sont encore sans solution, et, sans ressources, ils rencontrent des problèmes pour se loger, parfois même pour se nourrir. FO, qui regrette une politique publique menée par à-coups, demande un plan général pour la jeunesse.



La nécessité d'un

Ce plan jeunes, intégré au plan de relance – 100 milliards sur deux ans –, affichait initialement une enveloppe de 6,5 milliards d'euros. Elle est désormais de plus de 7 milliards d'euros. Toutefois, mise en perspective avec celle du plan de relance, « l'enveloppe dédiée aux jeunes, ce n'est pas beaucoup », analyse Michel Beaugas, secrétaire confédéral chargé de l'emploi et de la formation professionnelle, rappelant au passage que pendant des années les gouvernements successifs « ont diminué les budgets publics, partout. Or, on voit ce que cela donne! On l'a vu notamment pour le secteur de la santé ».

Depuis l'été, le gouvernement communique intensément sur les mesures supplémentaires du plan jeunes, lequel a son site Internet dédié. Il recense les « solutions » pour les jeunes, y compris celles concernant plutôt les entreprises... Ainsi l'aide (4000 euros par an) offerte à l'employeur pour l'embauche (pour l'instant jusqu'au 31 mars 2021) d'un jeune de moins de 26 ans en CDI, en CDI intérimaire ou en CDD « pour une période d'au moins trois mois ». Après son contrat qui peut donc

Emplois, stages... plombés par la

Les jeunes sont les premières victimes économiques de la crise sanitaire. Chez les 18-25 ans, en France métropolitaine, le nombre de demandeurs d'emploi sans aucune activité (catégorie A) a bondi de 8,9% en 2020 (8,1% pour cette catégorie, hors notion d'âge), selon les derniers chiffres de Pôle emploi. Cette hausse frappe davantage les hommes (+11%) que les femmes (+6,4%). À Paris, le chômage des jeunes a littéralement explosé : +32% dans la capitale en un an et +25% en Île-de-France, selon l'Observatoire de l'économie parisienne. Au niveau national, en tenant compte de ceux ayant eu une activité réduite (catégories A, B et C), la hausse du taux de chômage chez les jeunes est de 7,1% en France métropolitaine (6,4% pour

ces trois catégories, hors notion d'âge). On note cependant une embellie au dernier trimestre 2020, avec une baisse de 5,2% du chômage des jeunes en catégorie A et de 3,1% pour les catégories A, B et C.

Pour tenter de limiter la casse, le gouvernement a lancé en juillet 2020 le plan « 1 jeune, 1 solution », destiné aux moins de 26 ans. Malgré la crise sanitaire, il a permis de faire de 2020 une année record pour l'apprentissage, avec 495 000 contrats signés en entreprise (+40% sur un an). Ce plan a aussi permis à 600 000 jeunes en difficulté d'entrer dans un parcours d'insertion vers l'emploi en 2020. La ministre du Travail s'est félicitée par ailleurs du recrutement de 1,2 million de jeunes en CDD de plus de trois mois ou en CDI entre août et

décembre 2020, soit presque autant qu'en 2018 et 2019.

Un étudiant sur cinq n'a pas pu valider son année

Reste que de nombreux jeunes diplômés n'ont pas trouvé d'emploi en 2020, ce qui les renvoie à un risque de pauvreté. Depuis quelques semaines, ceux qui étaient boursiers en 2019-2020 peuvent toucher 70% du montant de leur ancienne bourse, plus 100 euros pour une durée de quatre mois s'ils ne vivent pas chez leurs parents. Sont concernés les moins de 30 ans, diplômés en 2020 ou 2021 d'un bac+2 minimum. Mais cette aide reste exceptionnelle. .

plan général pour la jeunesse

être de courte durée, le jeune risque ainsi le retour à la précarité. Est recensée aussi l'aide de 5 000 euros pour l'employeur qui recrute un apprenti ou un jeune, de moins de 18 ans, en contrat d'alternance. Au-delà, c'est 8 000 euros.

La mesure connaît un succès « historique », indique la ministre du Travail, Élisabeth Borne, car « beaucoup d'entreprises, qui n'avaient auparavant pas le réflexe de l'apprentissage, ont embauché grâce au dispositif (...). Il ne faut pas que cette réussite soit l'exception mais devienne la norme. (...) Les entreprises s'en sont massivement saisies car grâce à ces primes, l'État prend en charge la quasi-totalité du salaire de l'apprenti pendant un an ». Quasiment en effet, et sans contrepartie.

Des missions locales malmenées ces dernières années

Le gouvernement prévoit que la prochaine conférence du dialogue social, prévue à la mi-mars, aborde la question de la prolon-

gation, au-delà du 31 mars, de ces aides à l'embauche pour les entreprises. Dès l'été dernier, le Medef se réjouissait que la création de primes ait été la « voie retenue », mais relevait qu'il « aurait cependant été préférable d'aller au-delà de cet âge et de ce plafond pour ne pas freiner l'embauche d'une partie des jeunes diplômés ». La demande en somme d'un subventionnement pour l'emploi de jeunes.

Parmi les mesures du plan encore, les parcours contractualisés avec une mission locale pour un accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA, créé en 2016) des 16-25 ans. Ils ouvrent droit à la Garantie jeunes, 497,01 euros, sous conditions. Pour cette année, assure le gouvernement, il y aura « près d'un million de solutions d'insertion [pour les] jeunes les plus éloignés de l'emploi, parmi lesquelles 200 000 places en Garantie jeunes, doublant ainsi le nombre d'entrées disponibles pour les jeunes ». La Garantie jeunes « peut constituer un vrai accompagnement, par les missions locales..., auxquelles on a par ailleurs enlevé des moyens », indique Michel Beaugas. Le budget total des missions locales (440) est de 495 millions d'euros cette année, comprenant une enveloppe supplémentaire de 140 millions d'euros. Ces dernières années, particulièrement en 2018-2019, elles s'inquiétaient pour leur budget, missions et même leur existence, menacée par un projet de fusion avec Pôle emploi. Le gouvernement a retiré son projet en 2019, tout en envisageant de lier les budgets des missions locales à leurs « résultats ». Cette même année, l'Union nationale des missions locales soulignait que ces dernières « sont mises dans l'incapacité de répondre [entre autres, NDLR] aux besoins d'accompagnement de centaines de milliers de jeunes ».

FO demande l'accès au RSA pour les moins de 25 ans

Le 19 février, le Premier ministre a fait de nouvelles annonces pour les jeunes, dont certaines relèvent plutôt d'un recensement

Les étudiants en détresse psychologique

La fermeture des universités liée à la pandémie de Covid-19 pèse sur la santé mentale des étudiants, qui se retrouvent isolés, inquiets pour leur avenir et pour certains plongés dans la précarité. Près d'un tiers d'entre eux (31%) a présenté des signes de détresse psychologique pendant le premier confinement, selon l'Observatoire de la vie étudiante (OVE). Les étudiants en difficulté financière et les étudiants étrangers sont particulièrement exposés.

Pour desserrer un peu l'étau, le gouvernement a autorisé depuis le 25 janvier les étudiants de première année à reprendre les TD en demi-groupe. Et depuis le 8 février, les étudiants peuvent revenir un jour par semaine en présentiel, avec une jauge limitée à 20% dans les amphis. Reste que pour des raisons d'organisation, cette dernière mesure ne s'applique pas (encore?) partout.

Un psy pour 30 000 personnes

L'exécutif a également lancé le 1^{er} février un « chèque psy ». Ce forfait permet aux étudiants en détresse psychologique de pouvoir bénéficier de trois séances prépayées chez un professionnel. Durant le premier confinement, 10% des étudiants reconnaissent ne pas avoir consulté de médecin ni reçu de soins malgré leurs besoins, notamment pour raisons financières ou car les délais d'attente étaient trop longs, selon OVE.

Par ailleurs, le Premier ministre a annoncé début décembre le recrutement sur six mois de quatre-vingts psychologues dans les Crous, soit un doublement des effectifs. Mais ces embauches ne permettront pas de répondre aux besoins, quand l'association Nightline rappelle que la France compte un psychologue pour 30 000 étudiants, contre un pour 1500 aux États-Unis...

C. J.

crise

De nombreux étudiants, privés de petits boulots, se heurtent à la précarité. Le gouvernement a lancé le recrutement de 20 000 tuteurs dans les universités en 2021, pour des missions de quatre mois. Ces étudiants expérimentés, chargés d'accompagner des étudiants de première année, seront rémunérés par l'université, sur la base du Smic, pour quelques heures de travail par semaine. Un moyen aussi de lutter contre l'isolement.

Conséquence dramatique aussi de la crise sanitaire pour les étudiants, la pénurie de stages. Un étudiant sur cinq n'a pas pu valider son année universitaire 2019-2020 faute de stage, selon un sondage Opinionway en juillet 2020.

Clarisse Josselin

Suite en page 14

La nécessité d'un plan général pour la jeunesse

Suite de la page 13

d'éléments ou d'objectifs déjà présents sur la plate-forme. Ainsi 100 000 offres d'emplois y sont déjà recensées, au 1^{er} mars 30 000 offres de stages y seront proposées. En avril, un simulateur en ligne permettra d'évaluer les aides possibles selon sa situation. Par ailleurs, les ateliers de coaching « Objectif Premier Emploi », financés par le plan, ont pour l'instant accompagné 28 000 jeunes diplômés vers l'emploi sur les 50 000 visés d'ici l'été prochain. Début février, la ministre du Travail annonçait, elle, une nouvelle aide de 500 euros, maximum,

pour les jeunes diplômés ex-boursiers et en recherche d'emploi.

L'ensemble du plan jeunes est-il à la hauteur des besoins? « *Le gouvernement a mis du temps à se préoccuper des jeunes* », déplore Michel Beugas. Plus largement, insiste-t-il, « *il faut arrêter la politique publique faite par mesures ponctuelles, par à-coups. Il faut un vrai plan général pour la jeunesse* ». Sans compter, relève la confédération, qu'au niveau de leurs conséquences, certaines mesures du plan jeunes peuvent constituer des pièges. Ainsi, privilégier l'embauche des moins de 26 ans, via des primes aux employeurs, c'est prendre le

risque d'aggraver le chômage de longue durée pour les autres actifs, plus âgés, ne cesse d'alerter FO qui revendique l'accès des moins de 25 ans au RSA, la Garantie jeunes étant loin de concerner tous les jeunes en difficulté. C'est une mesure « *indispensable* », insiste le secrétaire général de la confédération, Yves Veyrier, soulignant qu'il faut se soucier du risque pour les jeunes de se heurter à un « *effet d'entonnoir pour trouver un emploi quand il s'agira, dans le même temps, de protéger les salariés en emploi si la reprise n'est pas suffisamment dynamique* ».

Valérie Forgeront

Vie universitaire : les Crous encore plus à la peine

Chaque semaine, deux cents étudiants de La Rochelle ont recours à l'aide alimentaire, titrait à la mi-février un journal de Charente-Maritime, notant que la fréquentation de ce service a augmenté de 170% depuis la crise. Cette situation n'est pas une exception sur le territoire. Des milliers d'étudiants, y compris non boursiers, ou de jeunes actifs sans emploi sont dans ce cas, avec des difficultés pour se loger et se nourrir. En 2020, les Crous ont versé deux fois plus d'aides d'urgence aux étudiants qu'en 2019. Fin 2020, un travail sénatorial soulignait « *un retard toujours considérable*

dans la mise en œuvre du plan 60 000 » logements étudiants, succédant au plan pour 40 000 places. « *Seules 33 496 places devraient finalement être mises en service entre 2018 et 2022.* »

Le manque de moyens, toujours...

Fin janvier, l'exécutif annonçait le plateau-repas à 1 euro (contre 3,30 euros auparavant) dans les restos U. Depuis le 18 février, les jeunes, via Action Logement, peuvent percevoir (sous conditions) une aide de 1000 euros pour un premier logement. Malgré les aides, telle

celle de 500 euros pour les jeunes diplômés en difficulté ou encore l'allocation de 900 euros maximum pour les travailleurs précaires (70 000 jeunes concernés), la jeunesse jongle pour vivre avec un porte-monnaie quasi vide. Chez les étudiants, face à la crise, le montant des bourses paraît dérisoire. Selon les ressources des parents, il va de 1032 euros à 5 679 euros par an et jusqu'à 6 815 euros en cas de maintien pendant les grandes vacances. Et les moyens publics apportés à la « vie universitaire » (dont les Crous), mis à mal ces dernières années, ne sont toujours pas à la hauteur des besoins. En juillet, un rapport de la commission des Affaires culturelles et de l'Éducation de l'Assemblée nationale alertait sur la perte budgétaire des Crous, due à la crise, et pointait l'insuffisance des crédits supplémentaires envisagés. Et de noter aussi le manque de personnels avec un accompagnant (assistant social) pour 12 000 étudiants. Il faudrait au moins ramener ce ratio à un pour 7 000 étudiants préconisait le rapport, chiffrant la mesure à 7,5 millions d'euros. Mais pour cela, il faudrait recruter...

Valérie Forgeront



© SEBASTIEN ORTOLA/REA